

Info.pl@ine

ZOOM sur

N°24 – 2 mars 2005 - 4 pages

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER La synthèse départementale

SOUFRE SUR CEREALES D'HIVER Des clés de raisonnement

Nous vous invitons à venir participer à des tours de plaine pour des échanges techniques sur l'actualité des cultures. Dès aujourd'hui reprenez les dates et les lieux des premiers rendez-vous.

Lundi 14 mars	14 h. à 17 h.	Chez M. Patrick LOUVEAU	11, rue de la Mardelle à POLIGNY
Mardi 15 mars	9 h. à 12 h.	Chez M. Eric CURF	Ferme de la Haie Jutard à GURCY LE CHATEL
Mercredi 16 mars	9 h à 12 h.	Chez M. Rémi GARNOT	81, rue d'Ourdy à REAU

AGRO-METEO

Pluviométrie du 15 novembre au 20 février (mm)

Stations	Moy. 1991-2005	2004- 2005	déficit
Dammartin en G.	214	172	- 42
St Cyr s/Morin	199	149	- 50
Crécy la Chapelle	197	151	- 46
Touquin	193	170	- 23
Melun	187	156	- 31
Voulton	218	171	- 47
Egreville	191	147	- 44
Gironville	170	128	- 42

Source Météo France –Chambre d'Agriculture 77

Sur la période de mi novembre à fin février, la pluviométrie est déficitaire sur l'ensemble des stations météo du département. Ce déficit est de 12 à 25%. Il explique en partie le niveau plus élevé des reliquats azotés en sortie d'hiver. Cette plus faible pluviométrie est aussi à prendre en compte dans le raisonnement des apports de soufre sur céréales d'hiver (voir ci-dessous).

La semaine actuelle est certainement la semaine la plus froide de l'hiver. Ce froid ralentit le redémarrage de la végétation malgré l'augmentation de la durée du jour.

ACTUALITES CULTURES

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER : synthèse départementale

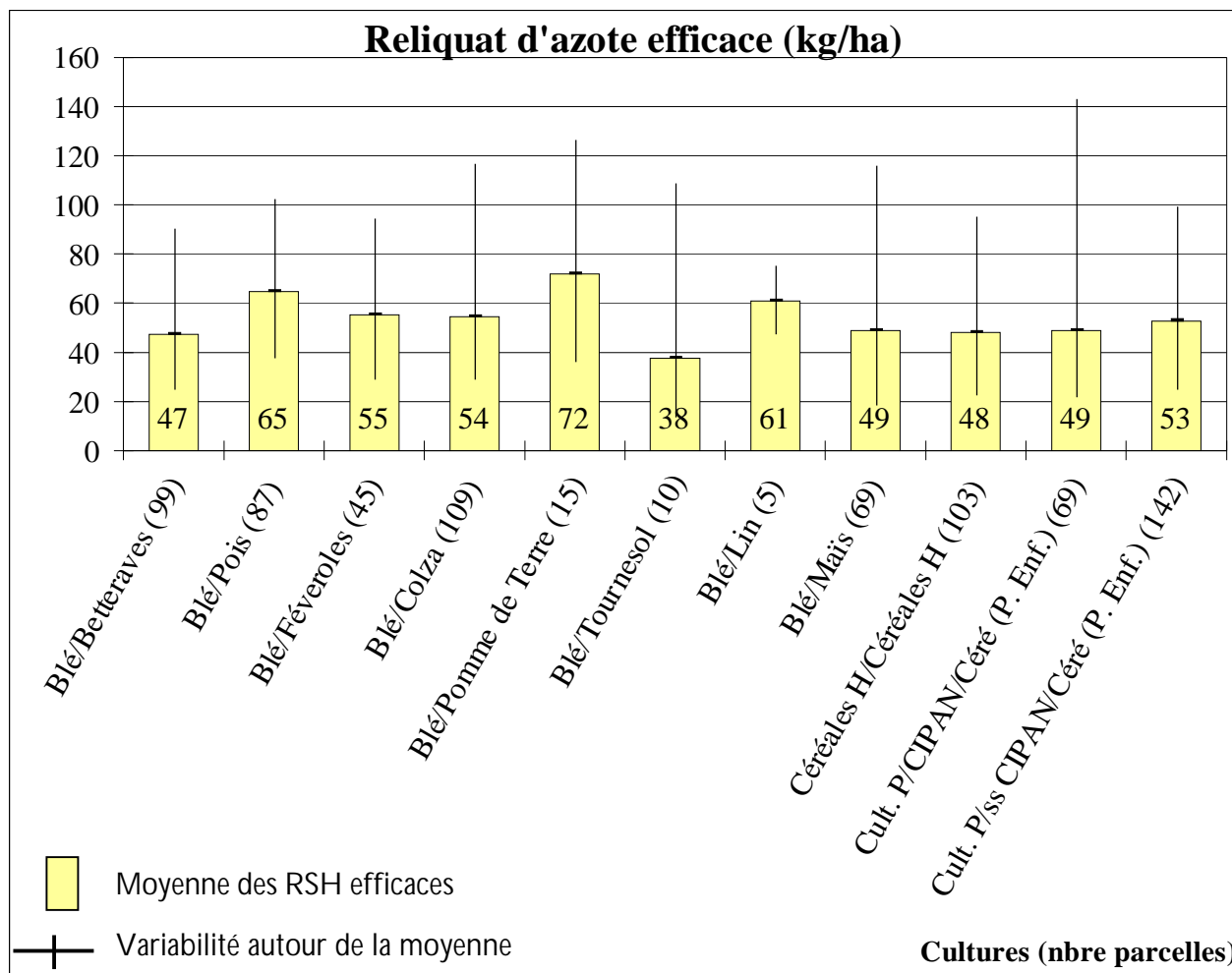
Dans Info-pl@ine n° 21 nous vous avons donné une première tendance des résultats de Reliquats azotés mesurés en sortie d'hiver (RSH) sur 158 parcelles des réseaux de la Chambre d'Agriculture.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse réalisée à partir de 1000 parcelles analysées en Seine-et-Marne par le SAS, laboratoire d'ARDON.

Comment lire le graphique :

- l'histogramme représente la moyenne des parcelles, le trait noir relie le minimum et le maximum observés,
- les 8 premiers histogrammes sont les RSH des blés par type de précédent,
- céréales H/Céréales H : sont des blés ou des orges d'hiver avec un précédent blé,

- les 2 derniers histogrammes sont des RSH obtenus sur des parcelles nues devant recevoir des cultures de printemps avec ou sans culture intermédiaire implantée pour piéger l'azote,
- aucune parcelle de cette synthèse n'a reçu un apport de matière organique.



source : SAS-Chambre d'Agriculture 77

Reliquat d'azote efficace = l'ensemble de l'azote nitrique (NO₃) + 1^{er} horizon NH₄ + moitié du 2^{ème} horizon NH₄

Ces résultats confirment les tendances évoquées dans nos derniers messages :

- des niveaux de reliquats supérieurs à ceux de l'année dernière de 10 à 15 unités,
- une forte variabilité, pas toujours expliquée, entre les parcelles pour un même type de rotation,
- une répartition de l'azote assez régulière dans les horizons : 1/3 par horizon.

Comme tous les agriculteurs du département, vous recevrez d'ici une dizaine de jours une plaquette complète vous permettant de réaliser vos plans prévisionnels de fertilisation azotée.

LE SOUFRE SUR CEREALES

Les céréales d'hiver ont des besoins en soufre modérés mais souvent insatisfaits dans des situations à risque. Mais attention, des apports injustifiés ou excessifs (>60 unités de SO₃) peuvent être pénalisants pour le blé et les cultures suivantes en entraînant des déséquilibres alimentaires. Les risques de carences en soufre sont liés :

- au type de sol,
- à la climatologie de l'hiver (pluviométrie et températures).

Grille de décisions pour les apports de soufre sur céréales d'hiver en Seine-et-Marne en fonction du type de sol.

Types de sols de Seine-et-Marne	Risque de carence	Conseils
Argilo calcaires superficiels et peu profonds (- de 50 cm) Limons calcaires peu profonds Sables Argiles sableuses superficielles Limons battants peu profonds Sols classés en risque moyen sur lesquels une carence a déjà été observée	élevé	Apport systématique de 30 à 40 unités de soufre sous forme sulfate avant le stade épi 1 cm.
Limons battants profonds à semi profonds (80 cm) Limons argileux engorgés Argiles limoneuses peu profondes (- de 50 cm) Argiles engorgées Limons calcaires profonds à semi profonds Argilo calcaires profonds Sables argileux semi profonds	moyen	Après un hiver pluvieux ou froid : faire un apport de 30 à 40 unités de soufre sous forme sulfate avant le stade épi 1 cm. Après un hiver peu pluvieux, c'est le cas cette année : ne pas faire d'apport sauf après l'observation de symptômes de carences.
Limons francs Limons argileux profonds à semi profonds Argiles limoneuses semi profondes Argiles sableuses semi profondes	faible	Ne pas faire d'apport sauf après l'observation de symptômes de carences.

ØStade d'apport : de la mi-tallage à épi 1cm.

ØDans les parcelles sur lesquelles il n'est pas prévu de faire un apport mais où des symptômes sont visibles :

ÄComment repérer la carence ?

Jaunissement de parties de la parcelle par ronds. Contrairement aux carences en azote ou aux stress hydriques, dans le cas de carences en soufre, ce sont les plus jeunes feuilles qui jaunissent en premier.

ÄQue faire en cas de carence ?

Possibilité de rattrapage jusqu'au stade 2 nœuds, mais le rendement peut être affecté.

Ø Les besoins et les apports de soufre sont exprimés en SO_3 . La teneur en soufre du soufre micronisé (entre autres) est exprimée en S (soufre élément) :

Pour convertir, utiliser l'équation suivante : $SO_3 = S \times 2,5$.

Ex. 10 kg de soufre micronisé à 80% de S apportent : $10 \times 80 \% \times 2,5 = 20$ unités de SO_3 .

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Implanter le bon couvert sur les bandes enherbées !

Rappel : dès 2005, il faut réserver 3 % de couverts environnementaux sur la superficie SCOP (y compris la surface en gel). Sur ces surfaces, il faut implanter un couvert autorisé dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC.

Ces surfaces peuvent être comprises au sein de parcelles en jachère ou en prairie. Dans tous les cas, ces bandes doivent avoir un minimum de 5 m de large et 5 ares de superficie pour pouvoir bénéficier de la prime gel. Les règles d'entretien de ces couverts prévoient l'interdiction d'épandage d'engrais ainsi que de phytosanitaires.

n Vous êtes en bordure de cours d'eau :

- sont autorisés : Dactyle, Fétuques, Fléoles, Moha, RGA, Pâturin,
- sont interdits : Les légumineuses.

n Vous n'êtes pas en bordure de cours d'eau :

- sont autorisés : Dactyle, Fétuques, Fléoles, Moha, RGA, Pâturin, Lotier, Mélilot, Minette, Sainfoin, Trèfles, Médicago.

n Cas particuliers :

- sont interdits : les couverts spontanés (repousses et chaumes), les cultures industrielles, la luzerne (en négociation en 77) ;
- les couverts autorisés sur « jachères faune sauvage » le sont également sur les couverts environnementaux à l'exception du maïs (lutte de la Chrysomèle du maïs).

Les informations mentionnées ci-dessus devront faire l'objet d'un arrêté préfectoral qui précisera pour la Seine-et-Marne la liste des couverts autorisés.

Plan prévisionnel de fumure azotée

Le raisonnement de la fertilisation azotée est un point déterminant dans la conduite de vos cultures.

La Chambre d'Agriculture vous propose de réaliser votre plan prévisionnel de fertilisation individualisé avec les références de la Chambre d'Agriculture (reliquats d'azote, classification de sols, ...).

Pour 100 €, vous disposerez des conseils adaptés à votre situation !

D'autre part, ce point fait partie des exigences réglementaires du troisième programme d'action et sera l'un des points contrôlés en 2006 dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC.

Un contact : Laurent ROYER au 01 64 79 30 84



Rédacteurs : Eric Bzot, Anne Papin, Sébastien Piaud, Laurent Proffit, Laurent Royer
Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

Toutes rediffusion et reproduction interdites